

Bois-énergie



PRESENTATION D'UN RETOUR D'EXPERIENCE

Mickael Kerneis – Filière bois Presqu'île de Crozon aulne Maritime



Un management durable en faveur du territoire Presqu'île de Crozon aulne Maritime

Une filière bois énergie locale

- ▶ Partenariat avec l'ensemble des acteurs (ONF, PNRA, Ener'gence, agriculteurs, paysagistes, services publics...)
- ▶ Plantation de saules en Taillis Très Courte Rotation (TTCR) sur 11 hectares à Argol dès 2011
 - **Alimenter une filière bois-énergie locale**



Un management durable en faveur du territoire Presqu'île de Crozon aulne Maritime

Une filière bois énergie locale

- ▶ Construction d'une plate-forme de 6 000 m² et d'un bâtiment de 600 m² pour le stockage, broyage et séchage de plaquettes bois (600 t / an)
- ▶ La fabrication de plaquettes s'effectue en collaboration avec un artisan forestier local
- ▶ Alimenter les chaufferies bois du territoire (piscine, école, hôpital...)

Un management durable en faveur du territoire Presqu'île de Crozon aulne Maritime

Plateforme et hangar de stockage, broyage et séchage de plaquettes bois

- Plateforme 6000 m²
- Hangar 600 m²
- 600 tonnes/an de plaquettes bois

- Investissement : 552 000 €
- Subventions : 240000 €



Un management durable en faveur du territoire Presqu'île de Crozon aulne Maritime

une chaufferie bois à la piscine Nautil'Ys

- Le passage du gaz vers le bois permet une économie de 31 700 € par an et une réduction des émissions de CO2 dans l'atmosphère de 70 tonnes par an.





PRESENTATION D'UN RETOUR D'EXPERIENCE

André POSTEC – Ecole à Logonna-Daoulas



Etat des lieux de la filière

Bois-énergie

PÔLE
MÉTROPOLITAIN
DU PAYS DE BREST

CHAUFFERIES BOIS

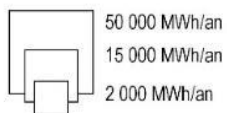
SD - ENR

Limite des EPCI

Type de chaufferie

- Tertiaire
- Industrie
- Collectivité

Production (MWh/an)

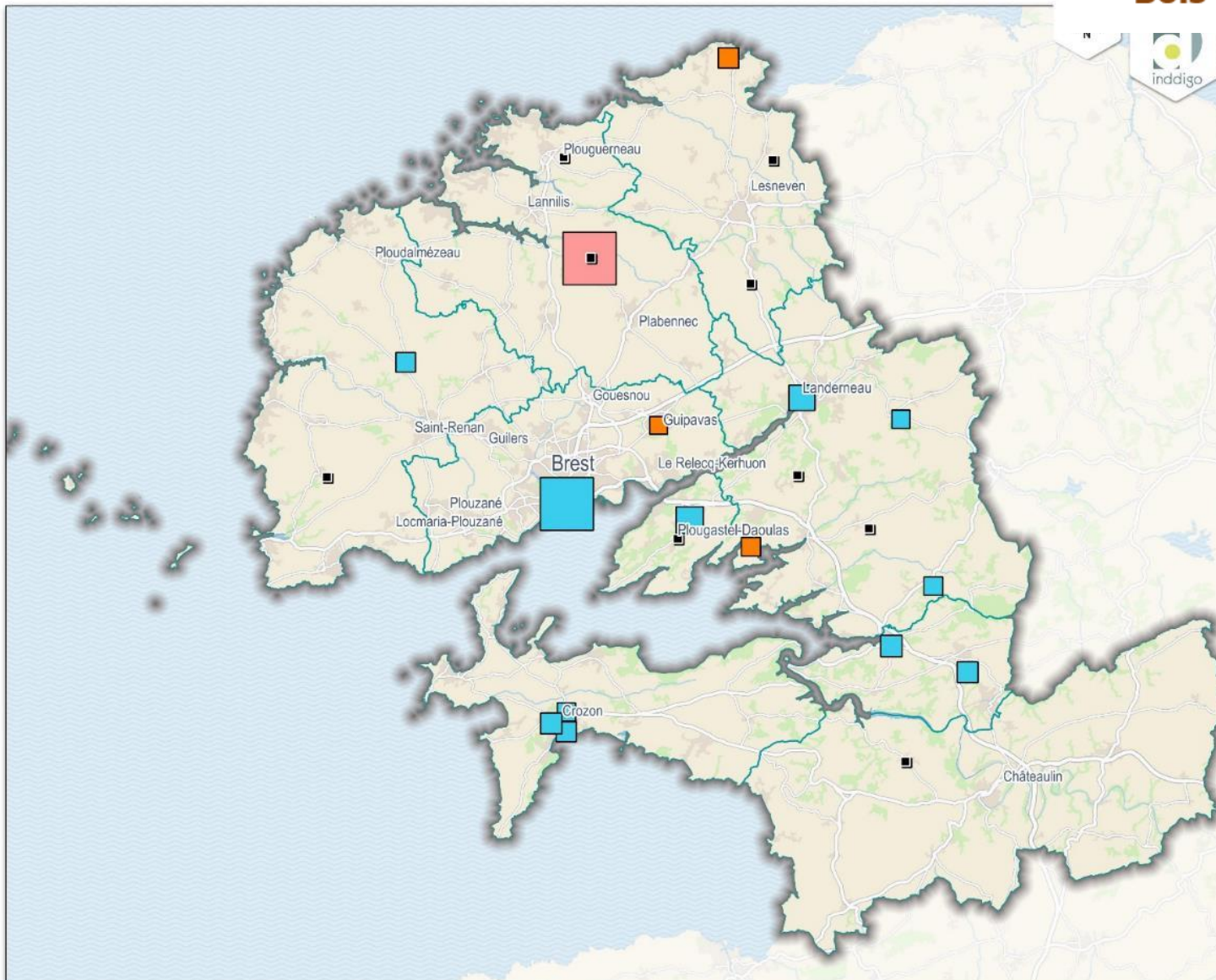


- Chaufferie du secteur agricole (production entre 30 et 600 kWh/an)

10 Km

Sources :
© Les Contributeurs d'OSM, Aile: base de données des chaufferies 2019

Réalisation :
Inddigo - Février 2021





Etat des lieux de la ressource

Bois-énergie

PÔLE
MÉTROPOLITAIN
DU PAYS DE BREST

SD - ENR

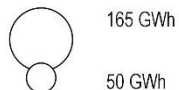
➤ GISEMENT BOIS À 100 KM PAR EPCI

□ Limite des EPCI

Type de peuplement

- Bocage
- Bois de fin de vie
- Feuillus
- Résineux
- Mixte
- Connexe

Gisement (GWh)

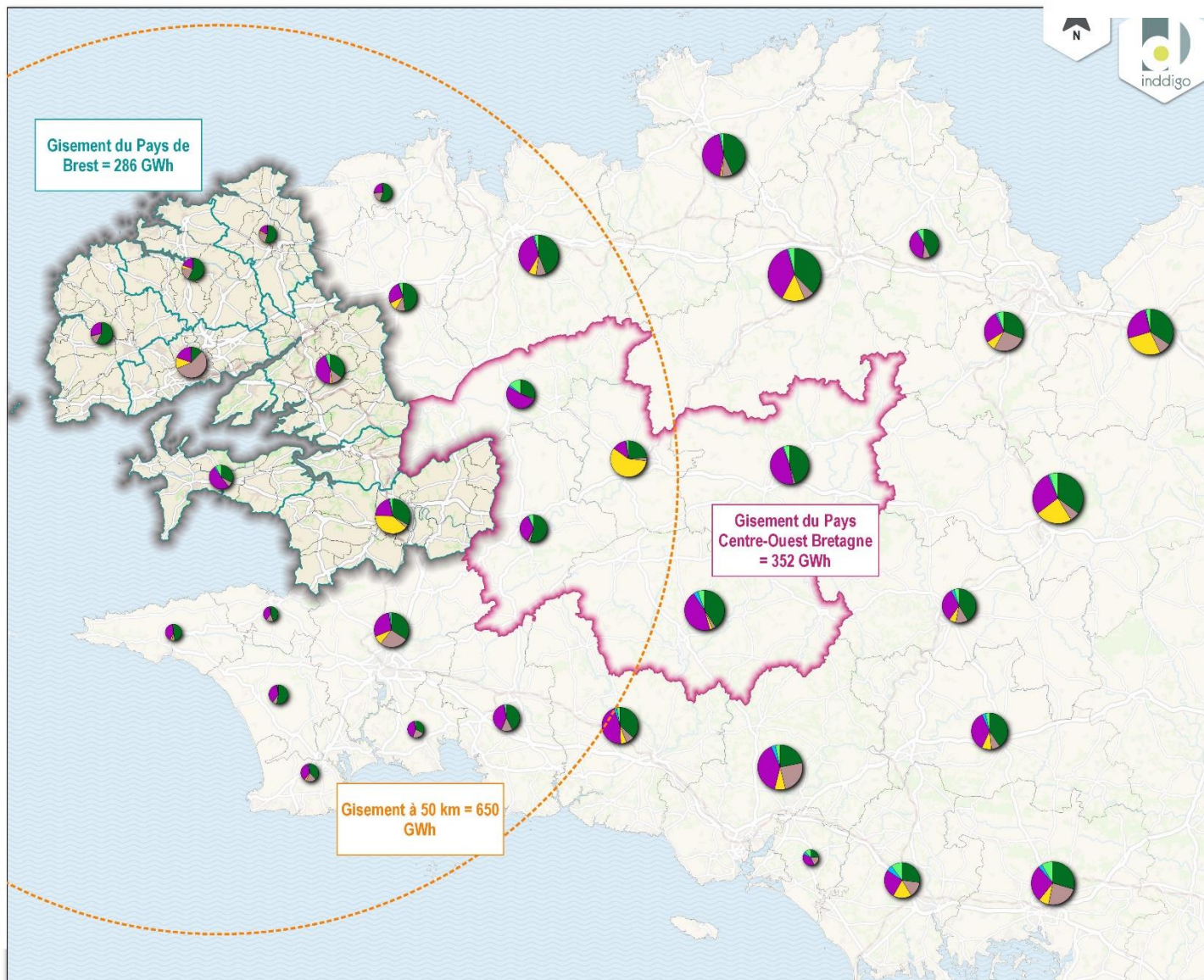


Gisement à 100 km =
2230 GWh

50 Km

Sources :
© Les Contributeurs d'OSM, Bretagne
environnement

Réalisation :
Inddigo - Septembre 2021



Enjeux locaux



Bois-énergie

- La **ressource locale** à l'échelle du Pays de Brest ne permet pas de couvrir les besoins actuels et futurs : le développement important du bois énergie domestique et des chaufferies nécessiterait une importation de la ressource. Un potentiel supplémentaire mobilisable sur le Pays COB (contrat coopération Brest Metropole).
- Besoin d'**accroître la mobilisation** des ressources sur le territoire pour couvrir une partie plus importante des besoins : forêts privées, bocage, élagage communal, etc.
- Pour répondre aux besoins du territoire, une **filière locale** doit être structurée sur toute la chaîne de l'arbre à la chaleur.
- Un enjeu à développer les chaufferies bois en **remplacement du fioul**.
- Des potentiels de développement de chaufferies et réseaux de chaleur sur les **bâtiments publics**.

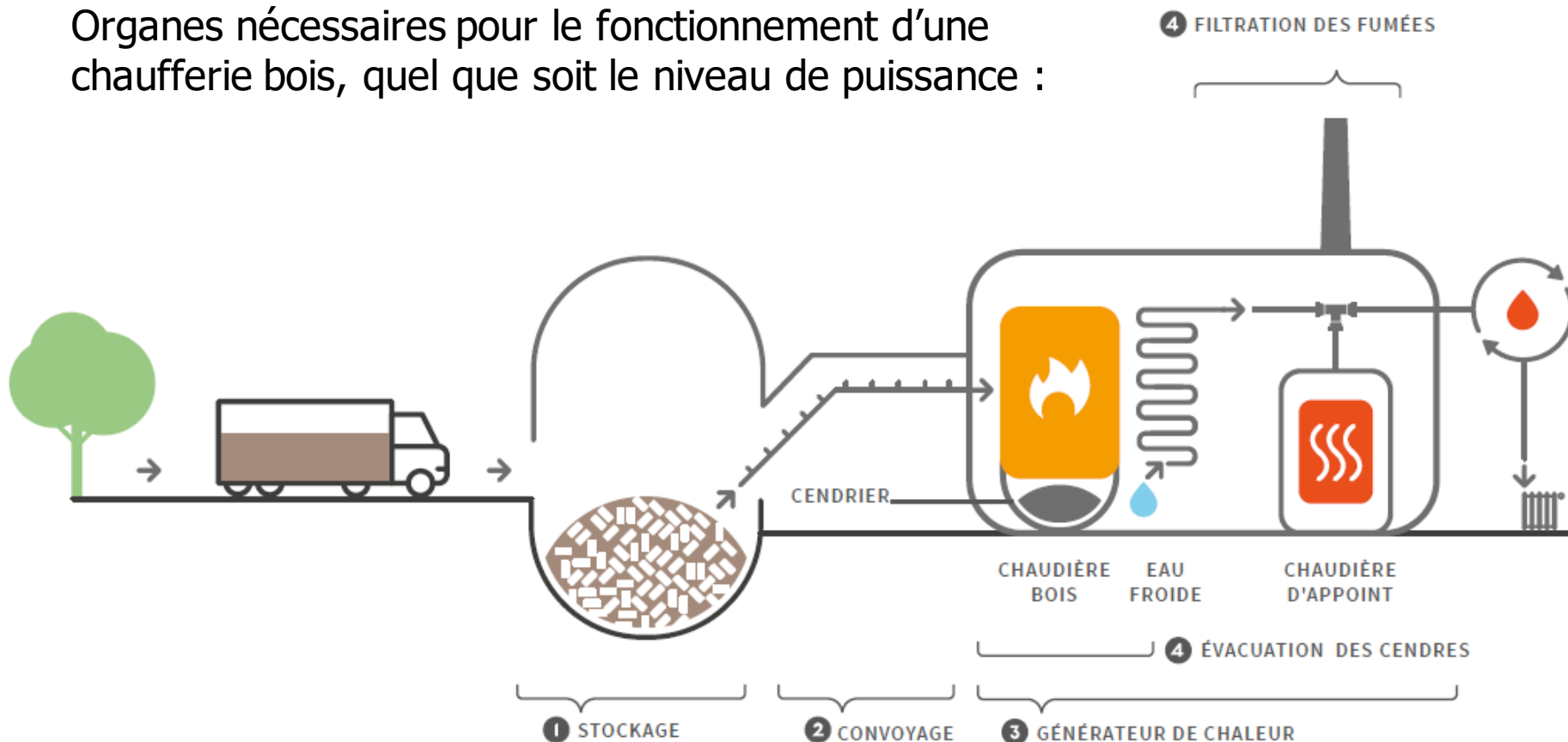
GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Technologies



Bois-énergie

Organes nécessaires pour le fonctionnement d'une chaufferie bois, quel que soit le niveau de puissance :

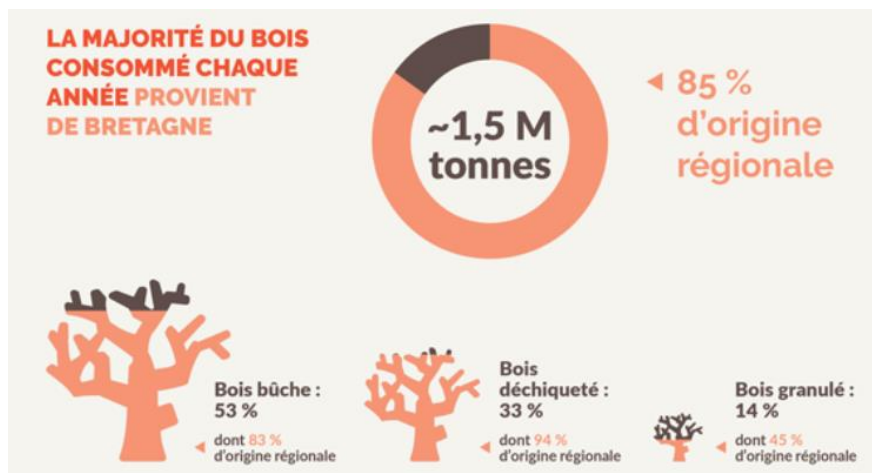




Bois-énergie

Avantages du bois énergie

- Une solution compétitive grâce aux aides existantes
- Un cout de l'énergie maîtrisé : stable dans le temps, faible cout d'achat du combustible (en particulier pour les plaquettes)
- Un bilan carbone très faible : en particulier en remplacement du fioul ou du gaz naturel, le transport est limité lorsque le bois est produit localement et dans le cadre d'une bonne gestion de la ressource
- Un débouché économique pour les co-produits de la gestion forestière et bocagère
- Création d'emplois non délocalisables pour la fourniture, la production de combustible, l'installation et la maintenance, etc.



- Préservation et entretien des haies bocagères
- Etc.

GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Les aides nationales



Bois-énergie

FOND CHALEUR - Subvention des chaufferies et les réseaux de chaleur :

- Réseau de chaleur : **selon le diamètre du réseau de 390 à 1190 €/ml**
- Chaufferies < 12 000 MWh/an
 - Collectivité/ tertiaire : montant dégressif selon la production **jusqu'à 420 €/MWh**
 - Industrie (process) ou agricole : montant dégressif selon la production **jusqu'à 240 €/MWh**
- Chaufferies > 12 000 MWh/an : AAP BCIAT



AAP « une ville un réseau » - Financement des études pour les réseaux de chaleur :

- villes et EPCI de moins de 50 000 habitants
- 90% des études financées + accompagnement ADEME

+ Certificats d'Economie d'Energie (CEE)



GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Le plan bois énergie Bretagne



Bois-énergie

Subvention des chaufferies et les réseaux de chaleur :

- Réseau de chaleur : **40% des dépenses d'investissement éligibles.**
- Chaufferies < 1 200 MWh/an
 - Collectivité / tertiaire : **180 €/MWh**
 - Secteur médico-social : **280 €/MWh**
 - Industrie (process) ou agricole : **100 €/MWh**
- Chaufferies > 1 200 MWh/an : fond chaleur



plafonnée à un montant de 40% des dépenses éligibles et à 200 000 € maximum par projet

Subventions des plateformes locales de bois déchiqueté :

- **absence** de bois de bocage sur la plateforme : **20 %** des dépenses éligibles
- **présence** de bois de bocage sur la plateforme : **25%** des dépenses éligibles





QUESTIONS / RÉACTIONS



VOS CONTRIBUTIONS

Ce que vous faites ou envisagez de faire pour développer le bois énergie :

- Actions, sensibilisation, accompagnement
- Installations, projets

Les freins / difficultés que vous rencontrez ou identifiez pour développer le bois énergie

- Filière d'approvisionnement
- Projets de chaufferies et de réseaux



PREFIGURATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE BOIS ENERGIE SUR LE TERRITOIRE

- ✓ **Les projets à suivre**
- ✓ **Les expérimentations à mener sur les territoires**
- ✓ **Autres actions à développer, veille de la filière, etc.**